

Action nationale de la Marche mondiale des femmes le 8 mars 2019

Rassemblement à 17h Marche de la Gare centrale à la place de Luxembourg Bruxelles

Journée Internationale des Droits des femmes REVENDICATIONS

La Marche Mondiale des femmes est un mouvement international féministe, démocratique, autonome, transparent et créatif. Il regroupe plus de 5000 réseaux, organisations et militants-es de 164 pays et régions qui ont un but commun : marcher tant que les femmes ne seront pas libres. L'ensemble de ces revendications est le résultat d'une collaboration active entre toutes les organisations et militantes de la Marche Mondiale de Belgique.

Les revendications de la Marche Mondiale des Femmes 2019 sont axées autour de deux thématiques qui doivent trouver une réponse aussi bien au niveau mondial que local : la première concerne **les biens collectifs, les services publics, la protection sociale et l'autonomie** économique des femmes, et la seconde est la lutte contre les violences faites aux femmes, la paix et la lutte contre les fondamentalismes religieux et politiques.

L'action de la MMF-Belgique de 2019 dénonce les effets des politiques prises par l'actuel gouvernement, et s'adresse au nouveau gouvernement :

Les politiques d'austérité constituent un acte de violence économique faite aux femmes.

La politique d'austérité menée en Belgique fait peser un lourd fardeau sur les femmes, les forçant à accepter majoritairement des contrats à temps partiels, avec une protection sociale diminuée et un calcul de pension qui leur est de plus en plus défavorable, les renvoyant à plus de tâches non rémunérées pour combler le manque d'infrastructures accessibles d'aides aux personnes et aux familles. C'est l'effet boule de neige.

L'économie d'austérité s'appuie sur le travail des femmes, gratuit ou mal payé, pénible et stressant, effectué dans de mauvaises conditions, qu'elles font par dévouement, pour leur famille ou leurs proches, tout en payant la facture pour leurs vieux jours, une pension complète et convenable se réduisant à un rêve inaccessible.

Les politiques d'austérité ont un effet négatif disproportionné sur le travail des femmes.

En ligne de mire, le travail flexible et à temps partiel, les emplois précaires et peu reconnus, majoritairement occupés par les femmes et favorisés par la politique d'austérité.

Si les femmes occupent 83% des postes offerts uniquement à temps partiel, ce n'est que très rarement par choix (8% des cas), mais bien à cause d'un manque de services de garderie ou d'aides familiales. Par tradition, les femmes ont encore souvent la charge de la famille et des

travaux domestiques. Leur disponibilité en temps s'en trouve réduite, toutes leurs obligations les enferment dans des plages horaires contraintes, au détriment d'un emploi à horaire plein, de leur autonomie économique et de leur droit au temps libre.

Quant aux jeunes femmes, leurs premiers engagements risquent de s'avérer de plus en plus compliqués. Afin de « responsabiliser l'employeur », le gouvernement lui fait porter 10% de l'indemnité mutuelle en cas d'écartement des salariées enceintes. De quoi motiver les patrons à éviter d'engager des femmes en âge d'avoir des enfants, peu importe d'ailleurs qu'elles en souhaitent ou pas, le risque étant là. Sans compter que les secteurs où les femmes sont bien représentées, comme celui de l'enfance ou des soins de santé, seront pénalisés, alors que ceux où les hommes sont majoritaires ne sentiront forcément rien passer.

Toute leur carrière, les femmes sont confrontées à ces violences économiques du seul fait qu'elles sont femmes, et la politique d'austérité renforce ce processus en diminuant la protection sociale des plus démunis, en favorisant la flexibilité et le temps partiel avec de moins en moins de compensations financières, en coupant dans les budgets des services publics, tous domaines où les femmes sont majoritaires.

En même temps, les coupes budgétaires empêchent le développement des structures nécessaires pour libérer du temps aux femmes, comme l'accueil de la petite enfance ou les services aux personnes malades, handicapées, les aides familiales, etc. Dès lors, ce sont les femmes qui continuent à assumer, gratuitement et sans reconnaissance, toutes ces tâches. Cela les empêche d'acquérir une réelle autonomie économique en leur faisant porter le poids d'une dette qui, cependant, n'est pas due à des dépenses trop lourdes, mais à un manque de rentrées financières de l'Etat.

Les politiques d'austérité creusent l'écart entre les pensions des femmes et des hommes.

Le fossé économique creusé par la politique d'austérité entre les femmes et les hommes ne concerne pas seulement la durée des carrières mais également le montant des pensions. En Belgique, l'écart des pensions entre les femmes et les hommes s'élève en moyenne à 23%. Les données relatives aux personnes montrent que 50% des femmes vivent avec une pension inférieure à 1000 euros, nettement plus basse que celle des hommes. Ce pourcentage de petites pensions chez les femmes risque bien d'augmenter encore, et l'inégalité de s'approfondir avec les mesures qui entreront en vigueur en 2025. Ces périodes, faites des temps de maladie, chômage, crédit-temps, prépension, constituent 53% de la carrière d'une ouvrière! Sans compter que si le gouvernement détricote les pensions légales en supprimant la cotisation de solidarité sur les pensions les plus hautes, en même temps, il renforce les pensions complémentaires. Or, ces pensions complémentaires sont particulièrement inégalitaires puisque l'écart entre hommes et femmes y est de 39%! On se demande comment les femmes, nombreuses dans les emplois les plus précaires, vont pouvoir se constituer des droits....

En augmentant l'âge de la retraite de 62 à 66 ans, pour arriver à 67 ans en 2030, on allonge d'autant les durées de cotisation nécessaires pour toucher une pension complète. Avec le temps partiel, les contrats flexibles, la charge du travail domestique, la pénibilité non-reconnue, le manque d'infrastructures publiques adéquates, atteindre une carrière complète relève désormais de l'utopie pour les femmes, qui devront travailler jusque 67 ans faute de carrière suffisante pour prendre leur pension.

Les politiques d'austérité entrainent plus de charges, moins de moyens et ... des soins de santé plus chers.

Atteintes gravement dans leur autonomie économique par la politique actuelle de nos gouvernements, les femmes vont également être en première ligne à payer plus pour leur santé et celle de leur famille.

La précarité et la pauvreté influencent fortement la santé; le ticket modérateur pour les visites chez les spécialistes, comme les gynécologues ou les ophtalmologistes, a été augmenté de plus de 45%. Des centaines de milliers de personnes ont postposé leurs soins de santé. Les femmes sont particulièrement concernées car ce sont elles qui, faute de moyens, s'auto médicalisent.

La politique du gouvernement Michel et de la Ministre De Block a entraîné, notamment, une hausse des tickets modérateurs et des suppléments d'honoraires en hôpital, l'augmentation du nombre de praticiens-ne-s non conventionné-e-s, le déremboursement de certains médicaments, la réduction du montant et de l'accès aux indemnités de maladie. La nouvelle procédure de réintégration des malades de longue durée a pour conséquence une forte augmentation des licenciements pour force majeure médicale (sans préavis, ni indemnités de rupture de contrat).

On peut déjà s'attendre à une augmentation des maladies des femmes, à cause de la surcharge mentale et des responsabilités excessives.

Les politiques d'austérité augmentent les violences sexistes

Concernant les violences de genre, en Belgique, 98% des femmes déclarent avoir été victimes de harcèlement et les 2/3 d'agressions. Cette violence n'a d'ailleurs pas lieu que dans la rue ou dans les transports en commun, mais également sur le lieu de travail ou d'étude, et même à la maison ! 46% des femmes ne se sentent pas du tout en sécurité pour marcher seules dans un centre-ville après la tombée de la nuit. 83% des femmes affirment avoir été harcelées au moins une fois dans l'année dans un transport public et, dans 88,6% des cas, les témoins d'incidents n'ont eu aucune réaction. Les conséquences du harcèlement sont dévastatrices pour beaucoup de femmes. Certaines tentent d'éviter certains lieux et ne portent pas les vêtements qu'elles souhaiteraient pourtant mettre. D'autres ont tendance à rester cloîtrées chez elles, à éviter les transports en commun, quittent leur travail, tombent en *burn out*...

Aujourd'hui encore, beaucoup de femmes n'ont financièrement pas la possibilité de quitter leur emploi ou leur compagnon, ce qui les rend encore plus exposées aux violences. La politique d'austérité conduite par le gouvernement Michel aggrave la précarité des femmes et ouvre la porte à plus de violences envers elles. De plus, la précarisation généralisée et la réduction des budgets dans l'éducation amènent à des situations extrêmes, comme le phénomène de prostitution étudiante pour payer ses études.

Les politiques d'austérité sont source de double discrimination pour les femmes migrantes.

Etre femme et migrante entraîne une double discrimination. Les migrantes s'occupent du *care* de la famille mais doivent obtenir des papiers pour avoir accès à la protection sociale. Il leur faut faire reconnaître leur diplôme et accéder à un logement avant de pouvoir trouver un emploi dans des conditions que nous venons de décrire. Elles sont nombreuses à devoir prendre un temps partiel, soit pour s'occuper de leurs enfants - n'ayant bien souvent pas de famille ni de

réseau d'amis pour les aider - soit parce qu'elles n'ont pas d'autres possibilités. Elles sont donc plus susceptibles d'effectuer ce temps partiel au noir, ce qui empêche la reconnaissance de leur travail ainsi que l'accès aux droits et cotisations.

La violence systémique nourrit la violence au quotidien envers les femmes, les jeunes femmes et les filles

Le corps féminin est systématiquement utilisé comme objet commercial, ce qui aiguise les stéréotypes à seule fin de vendre. Les conséquences sont profondes concernant la manière de traiter les femmes. Cela entretient la culture du viol, qui présente les victimes comme responsables de ce qu'elles subissent. Une robe "trop courte" ou un décolleté ? Ce serait alors notre faute si on se fait agresser ? Sous les intimidations, combien de femmes vont-elles jusqu'à modifier leur apparence vestimentaire et leurs habitudes de vie en évitant certains quartiers ou de rentrer seule le soir ?

Plusieurs pays d'Europe ont connu récemment des mouvements d'une ampleur inédite contre la culture du viol et contre la culpabilisation des femmes victimes de violences sexuelles ; ainsi, lors du procès de Cork (Irlande) ou lors de la libération de la Manada en Espagne... En Belgique aussi, il nous faut de grandes mobilisations pour arracher de réelles avancées en faveur de l'émancipation des femmes !

Face au harcèlement dans la rue : l'espace public doit être utilisé pour promouvoir la culture, la diversité et sensibiliser à diverses thématiques, et non pas pour véhiculer des clichés nocifs envers les femmes.

Les femmes ont le droit à se vêtir comme elles veulent, sans injonctions qui tentent de leur imposer une manière de s'habiller. Dévêtues ou couvertes, c'est à elles de décider, et non pas aux politiciens, directeurs d'écoles ou patrons!

Face au harcèlement sur les lieux de travail : contre la criminalisation des mouvements sociaux ! Les syndicats ont un rôle crucial à jouer pour organiser la lutte contre le sexisme sur le lieu de travail - A travail égal, salaire égal ! Non aux abus sexuels ! Pour des personnes de confiance 'indépendantes' sur les lieux de travail, formées aux thématiques de genre. - De plus, les délégués syndicaux doivent disposer d'assez de temps pour prendre en charge les dossiers en cas de problème de harcèlement au travail.

Face au harcèlement dans les écoles : formation du personnel et des profs sur la thématique de genre dans les écoles, de plus petits effectifs dans les classe afin de permettre un réel suivi individuel et une réaction efficace en cas de problème ; cela nécessite davantage de personnel et un enseignement de qualité!

Face au sexisme quotidien dans les universités : il faut créer un espace de confiance, anonyme, où un personnel formé à la thématique de genre puisse répondre aux questions, orienter et réagir en cas de harcèlement ou de discrimination de genre. Cela nécessite une prise de conscience sérieuse des rectorats, l'élaboration et la signature d'une charte antisexiste dans les universités. Enfin, des aides financières doivent être proposées afin d'éviter la prostitution comme moyen de payer ses études.

REVENDICATIONS

I. Les biens collectifs, les services publics et l'autonomie économique de toutes les femmes : « l'autonomie financière et le temps de vivre ! »

La « Marche Mondiale des Femmes – Belgique » réclame de la part des politiques, un changement de cap, à engager d'urgence, afin d'éviter les catastrophes sociales, concernant particulièrement les femmes. Nous prônons une économie durable où, partout, la vie humaine, le bien-être collectif, l'égalité effective des droits et le respect de l'écosystème priment sur les mécanismes du marché, du productivisme et de la recherche de profit au bénéfice d'une minorité.

Les économies réalisées ces dernières années ont eu un impact considérable sur les femmes et d'autres groupes défavorisés (jeunes, migrante.s) et de nombreuses tâches de soins (*care*) sont assumées par les femmes (= double journée de travail pour beaucoup de femmes). Le gouvernement fait des *tax-shifts*, des cadeaux aux actionnaires et patrons, mais la sécurité sociale est dans le rouge.

En raison de la forte pression du travail, de l'épuisement professionnel, ce sont surtout les femmes qui réduisent leur temps de travail sur une base individuelle, ce qui entraîne une perte de salaire. Une réduction générale du temps de travail serait bénéfique, tant pour les ménages à double revenu que pour les femmes isolées. Cela doit aller de pair avec des campagnes en faveur d'une répartition équitable des soins et des tâches domestiques au sein du ménage et avec la mise en place d'initiatives de soins collectifs et de services publics. Une politique d'emploi féministe permet aux femmes d'effectuer un travail rémunéré à temps plein et aux hommes d'assumer davantage de responsabilités familiales.

Concernant le congé de parentalité, en 1975, l'Accord Inter Professionnel (AIP) incluait la question d'un maintien du salaire net pour le congé de maternité et de paternité, mais cela n'a jamais été appliqué et nous voulons le remettre à l'ordre du jour.

En Belgique, le taux de 33% recommandé par l'Union Européenne est atteint presque partout, mais souvent sur la base de services marchands (crèches privées). Ce taux n'est pas suffisant pour couvrir le besoin en milieux d'accueil de qualité et accessible. Ainsi à Bruxelles, les places d'accueil sont concentrées dans les zones les plus aisées, mais on en trouve peu dans les zones à faibles revenus, où il y a pourtant plus de demande.

Au travail, la violence est tout aussi présente pour les femmes : par exemple, 31,7% des nettoyeuses / aides familiales ont un jour été victimes de violences sexuelles au travail selon une enquête réalisée par la CSC Alimentation et Service auprès de plus de 7000 affiliées. Les discriminations sont quotidiennes : 94% des femmes affirment les subir au boulot.

Oui aux **services publics de qualité** au bénéfice de toutes et de tous. La dynamique de privatisation et de marchandisation des services publics doit être endiguée et inversée. Nous voulons des investissements conséquents pour garantir des services publics forts, de qualité et accessibles (en particulier pour les personnes les plus précaires).

Emploi

Nous demandons au prochain gouvernement de poursuivre une politique sociale et économique progressiste et féministe :

- L'arrêt des politiques d'austérité!
- Une politique durable et écologique, avec une perspective de genre, pour faire face aux changements climatiques.
- Une justice fiscale avec l'impôt sur la fortune et les plus-values!
- Une lutte efficace contre la fraude fiscale et l'arrêt des moratoires sur les réductions des cotisations patronales.
- Des contrats à part entière avec un salaire minimum de 14€ de l'heure.
- Un salaire étudiant couvrant le coût des étudesII
- La reconnaissance de la pénibilité de certains emplois typiquement 'féminins'.
- La réduction générale et collective du temps de travail à une semaine de 30 heures sans perte de salaire et avec des embauches compensatoires.
- Des campagnes en faveur d'une répartition équitable des soins et des tâches domestiques au sein du ménage.
- Le renforcement des initiatives de soins collectifs et des services publics.
- Une place d'accueil pour chaque enfant.
- Des lieux de vie adaptés pour les personnes handicapées et/ou âgées, que ce soit à domicile, en institution ou dans des structures alternatives. A l'heure actuelle, l'accès à des places d'accueil pour personnes âgées et handicapées reste un luxe réservé à trop peu de personnes.
- La suppression du statut de cohabitant pour les bénéficiaires d'allocations sociales.
- Le congé de maternité avec maintien du salaire à 100% et l'extension du congé de naissance avec maintien du salaire.
- Le retrait de certaines mesures, telles que les allocations d'insertion, la dégressivité des allocations de chômage.
- Une pension pleine de minimum 1500€ net et une pension à 62 ans.
- Une politique d'égalité et de lutte contre les violences de genre au sein du travail, qui comprenne la sensibilisation des entreprises, en particulier sur les violences de genre et le harcèlement sexuel.
- Des conditions d'agrément plus sévères et une réglementation du cumul des aides à l'emploi, dans le but d'améliorer la qualité des emplois titres-service : obligation de fournir un CDI ; contrôle des conditions de travail et d'équipement des travailleuses concernées (y inclus la prévention du harcèlement sexuel) via des rapports annuels de l'inspection et une évaluation en début de législature.

PROTECTION SOCIALE

- Augmentation du financement de la sécurité sociale : augmentation de la dotation de l'Etat, élargissement de la base des cotisations des grosses fortunes et diminution des subsides aux grandes entreprises transnationales.
- Pour un refinancement public de l'enseignement à hauteur d'au moins 7 % du PIB!
- Pour le refinancement public du secteur social, pour qu'il soit capable de jouer un rôle plus important d'accompagnement, de prévention et d'intervention!
- Une place d'accueil pour chaque enfant.

- Des lieux de vie adaptés pour les personnes handicapées et/ou âgées, à domicile, en institution ou dans des structures alternatives.
- Des transports publics efficaces et efficients avec un réseau étendu et du matériel adapté aux personnes à mobilité réduite et aux personnes se déplaçant avec des poussettes.

SANTÉ

Nous demandons l'arrêt des mesures d'austérité prises dans le secteur de la santé par le gouvernement Michel et la Ministre De Block, et :

- L'augmentation des jours de hospitalisation des femmes accouchées. Renforcement de la continuité des soins au domicile.
- La gratuité des protections périodiques.
- Des soins de santé gratuits et de bonne qualité dans une approche globale tenant compte des spécificités des patients (sexe, âge, culture...).
- L'accessibilité financière à la contraception pour toutes les femmes et tous les hommes.
- Le renforcement des animations d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) dès l'enseignement fondamental.
- La dépénalisation totale de l' IVG. Pilule du lendemain gratuite dans les plannings.
- Un soutien financier aux recherches scientifiques pour les maladies spécifiquement féminines (endométriose...) et les campagnes de sensibilisation et dépistage (cancer du sein et du col de l'utérus...)
- Une réponse intégrée face la violence domestique (centres d'urgence, logements sociaux). Celle-ci doit redevenir une priorité des interventions de police (crimes d'honneur...)

II Lutte contre les violences faites aux femmes :

Nous demandons:

- L'augmentation des moyens financiers pour la lutte contre les violences de genre.
- L'intégration, au sein du cursus scolaire depuis la maternelle, de cours portant sur l'égalité, le genre, l'éducation affective, sexuelle et relationnelle (EVRAS). Ainsi que l'évaluation des premiers résultats des expériences en cours.
- L'augmentation de l'offre de logements sociaux pour les familles monoparentales et de logements transitoires en cas de violence masculine intrafamiliale. Suivi des allocations des points « femme battue » pour l'allocation des logements.
- Stop à la culture du viol! Stop à la culpabilisation des victimes de violences sexuelles au tribunal, dans les postes de police et ailleurs!
- Stop à la marchandisation du corps des femmes pour augmenter les profits. Pas de prostitution pour payer ses études.
- Pour la formation obligatoire des juges, de la police pour la prévention et l'accueil dans les cas de violences sexuelles!
- Que les politiques communales ne cèdent pas notre espace public aux entreprises pour y autoriser la présence de publicités sexistes!
- Le droit des femmes à se vêtir librement!
- Une politique claire, avec des moyens suffisants, pour lutter contre tout type de discrimination sexiste, raciste, Lgtbq phobie.
- Une extension du réseau des transports publics avec plus de fréquence la nuit, en semaine et le week-end, afin de permettre aux femmes de rentrer chez elles en sécurité...

- Face au harcèlement sexuel dans les transports (trains, bus, trams...), nous demandons la formation d'un deuxième personnel à la thématique de genre pour assurer la sécurité des femmes!
- Face au sexisme quotidien dans les universités : création d'espaces dédiés, anonymes, où un personnel formé à la thématique de genre puisse écouter, orienter, agir en cas de harcèlement ou de discrimination de genre.

III Pour les droits des femmes migrantes, pour la paix et la solidarité internationale!

Nous revendiquons:

- Une meilleure intégration des femmes migrantes et la valorisation de leurs compétences dans les politiques d'emploi, garantissant le respect de leurs droits.
- La régularisation des personnes migrantes, aujourd'hui sans papiers, sur la base de critères clairs, permanents et non limitatifs (ancrage durable, emploi, pour des raisons de maladie si l'on ne peut pas de faire soigner dans le pays d'origine, naissance d'un enfant sur le territoire belge, longues procédures, violences de genre)
- L'application de la Convention Internationale C189 ratifiée par la Belgique en 2011 contre l'exploitation des travailleur-se-s domestiques
- La possibilité de porter plainte contre son employeur-euse en cas de non-respect de la législation (directive sanctions) du travail.
- Des conditions de travail dignes : un salaire minimum et des congés payés, des heures supplémentaires payées, des horaires de travail stables, une couverture maladie.
- Pour celles qui ont travaillé pendant plusieurs années sans papiers et seraient régularisées, nous demandons la prise en compte de toutes ces années dans le calcul de la pension.
- La reconnaissance du travail de *care* comme un métier à part entière, palliant la pénurie de services publics dans les domaines du soin aux autres : malades, enfants, personnes âgées, personnes porteuses de handicap.

Concernant les services et la protection pour les femmes migrantes victimes des violences, nous demandons :

- L'inclusion des femmes sans papiers dans la prise en charge des victimes de violence. En situation de grande précarité et sans protection légale, ces femmes n'ont aucun droit sauf l'aide médicale urgente, ce qui les fragilise encore plus.
- La reconnaissance d'un droit autonome au séjour, avant 5 ans de résidence sur le territoire belge, pour le conjoint rejoignant dans le cadre du regroupement familial, afin de protéger les femmes victimes de violence qui portent plainte.
- Un accès aux services et à des informations adaptées en matière de contraception, ainsi qu'aux droits et services relatifs à la santé sexuelle et reproductive, pour les femmes de différents horizons/
- Appliquer la Convention d'İstanbul...
- Stop à la criminalisation et à la discrimination des personnes migrantes, avec ou sans papiers, qui entraînent violences racistes et sexistes (violences sexuelles, économiques et sociales...)

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La Marche Mondiale des Femmes tire la sonnette d'alarme pour les droits des femmes face à l'évolution du contexte international. Les droits des femmes sont des droits humains universels et indivisibles. Pourtant, la montée d'une coalition offensive d'acteurs **conservateurs**, **extrémistes et fondamentalistes religieux** s'accompagne d'attaques répétées contre les droits des femmes et des filles dans le monde.

Par exemple, il y a près de 40 ans, en imposant l'hijab obligatoire, le régime de Khomeiny a déclaré aux femmes que ce nouveau régime serait fondé sur la discrimination, la violence et la répression à l'égard des femmes. Forcer l'hijab a été la première étape pour imposer d'autres lois anti-femmes fondées sur la charia islamique. Depuis lors, une violence effrénée a eu lieu pour approfondir l'assujettissement des femmes. Au cours de ces 40 dernières années, les femmes, individuellement et collectivement, consciemment et spontanément, ont poursuivi la lutte et la résistance contre la violence organisée par le gouvernement, sous diverses formes telles que « le mauvais hijab », « le droit au divorce des femmes », « le droit de garde des enfants en cas de divorce », « le droit de voyages sans la permission de son tuteur », etc.

De nouveaux types d'alliances stratégiques, de nouvelles techniques d'organisation et de nouvelles formes de rhétorique permettent aux acteurs conservateurs d'augmenter leur pouvoir et de renforcer leur influence au sein du système international des droits humains et les politiques au niveau international, européen mais aussi belge. Des arguments manipulant la religion, la culture, la tradition et la souveraineté nationale sont mobilisés pour justifier différentes formes de violences à l'égard des femmes et des filles - étatique, sociale et domestique - et empêcher toute avancée vers l'égalité des femmes et des hommes.

En outre, 70% personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour sont des femmes. Pourtant, les femmes jouent un rôle majeur dans l'agriculture, la gestion des forêts et de l'eau. Dans les pays en développement, elles sont responsables d'environ 80% de la production alimentaire selon l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elles sont nombreuses à travailler dans le domaine forestier, les forêts étant une source d'emploi importante. Mais elles ne sont propriétaires que de 10 à 20% des terres. Elles n'occupent pas de postes de décisions stratégiques, par exemple dans le domaine du climat ou de l'économie.

Nous exprimons notre solidarité avec les mouvements des femmes dans le monde *Metoo*, *Ni una menos*, Grève des femmes, des femmes paysannes, rurales et qui luttent pour leurs droits (droit à l'avortement, contre le harcèlement au travail, contre les violences, les féminicides, l'accaparement des terres...) et avec la lutte des femmes iraniennes pour leur autonomie, leur émancipation et contre le régime islamiste.

Au niveau international nous demandons au gouvernement belge de :

- Défendre les droits des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive ; protéger les défenseurs des droits humains des femmes ; promouvoir le droit à la liberté d'association, de réunion et d'expression ; prévenir toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des filles et leur exploitation, notamment la traite des êtres humains.
- Mettre en place une politique durable et écologique, avec une perspective de genre, pour faire face aux changements climatiques.

- Lutter contre les **causes économiques des conflits armés**, par l'adoption d'un traité international sur l'exploitation et le commerce illégaux et illégitimes des matières premières et des richesses naturelles, afin d'assurer la traçabilité des matières premières et de recenser toutes les entreprises impliquées dans le commerce de celles-ci.
- Mettre en œuvre la résolution 1325 ainsi que les suivantes (1820, 1888, 1889, 1960, 2106, 2122) sur la résolution des conflits.
- Réaffirmer le principe de solidarité internationale pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Généraliser, dans tous les domaines, le *gender budgeting* en mettant en place un système de collecte des données selon une approche intersectionnelle et des indicateurs permettant de mesurer la diminution des inégalités de genre.
- Assurer la cohérence de toutes les politiques avec les engagements internationaux pris par la Belgique en matière d'égalité femme-homme, notamment ceux repris dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole facultatif ; du programme d'action du Caire ; du programme d'action de Pékin ; des conclusions des Commissions de la condition de la femme ; de la Convention d'Istanbul et de l'Agenda 2030.
- Moderniser les mécanismes de financement gouvernementaux afin que les organisations féministes de base qui cherchent à obtenir des gains juridiques et politiques puissent recevoir un soutien financier.

Nous demandons au prochain gouvernement de lutter contre la précarité et de poursuivre une politique socio-économique durable, écologique, progressiste et féministe!

My body, my choice, not the state, not religion, not anyone else!

Si les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête!

So so so solidariteit met alle vrouwen wereldwijd!

So so so solidarité avec les femmes du monde entier!

On ne peut plus dire qu'on ne savait pas! On ne peut plus laisser faire!

We kunnen het niet langer ontkennen! We kunnen dit niet langer laten gebeuren!

Tant que les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche!

